

## L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

## REMARQUES EN PASSANT (suite)

par C. REY

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 26 décembre 1892.

## CURCULIONIDES (suite)

## TRIBU DES APIONIDES

*Nanophyes* (*Nanodiscus* Ksw.) *transversus* Aub. — Distinct de tout autre par son onychium terminé par un seul ongle, cet insecte simule quelque peu une espèce du genre *Anthonomus*. La variété *Juniperi* Chevr. a les bandes obliques plus foncées ; la var. *micaceus* R. a la pubescence un peu micacée. — France méridionale, sur le Genévrier cade (*Juniperus oxycedrus* L.).

*Nanophyes* (*sphaerula* Steph.) *niger* Waltl. (*siculus* Boh.). — Diffère de tout autre par sa couleur entièrement noire. — St-Raphaël, sur la Bruyère arborescente.

*Nanophyes circumscriptus* Aub. — Dans certaines variétés, les élytres sont pâles, avec les seules bordures suturale et latérale noires. — Décines.

*Nanophyes hemisphaericus* Ol. — Très variable. Le corselet est tantôt noir, tantôt roux. Les immatures (*Ulmi* Germ.) sont presque entièrement pâles. — France méridionale, sur le *Tamarix gallica*.

*Nanophyes maculipes* R. — De la forme de l'*hemisphaericus*, mais de taille moindre, cet insecte présente, outre la tache scutellaire, une tache suturale bien marquée, située avant l'extrémité ; de plus, un anneau noir tranché aux cuisses et aux tibias. Il est possible qu'il soit une variété du *brevis*, mais la masse des antennes est plus allongée et plus noire, l'aspect et la couleur générale sont ceux de l'*hemisphaericus*. — Menton.

*Nanophyes globulus* Gyl. — Varie beaucoup de taille. Les taches des élytres font quelquefois défaut, d'autres fois elles sont plus grandes et tendent à se réunir. — Lyon, Bresse, Beaujolais.

*Nanophyes gracilis* Redt. (*geniculatus* Aub. — Parfois la couleur noire tend à envahir toute la page supérieure. — Lyon, Beaujolais, Fréjus.

*Nanophyes brevis* Boh. — Passe du roux au brun foncé. — Lyon, Tournus, Cluny, Beaujolais.

*Nanophyes Sahlbergi* Sahlb. — Distinct de tous par sa petite taille, par sa coloration uniforme et par sa pubescence courte et comme pruinée. — Lyon, Bresse, montagnes du Beaujolais.

*Nanophyes flavidus* Aub. — Au premier abord voisin de *rubricus* Boh., mais un peu moins rouge et bien distinct par ses cuisses épineuses. — Lyon, Beaujolais.

*Nanophyes nitidulus* Hoffm. — Varie énormément pour les dessins. Le *fuscus* R. est presque entièrement rembruni ; le *fuscicollis* R. a le corselet noir, au lieu qu'il est plus ou moins roux dans le type, qui répond au *spretus* de J. Duval et au *Chevrieri* de Boheman. Chez le *longulus* Woll., la couleur générale est plus pâle ; le *ruficlavis* R. a la masse des antennes rousse ; et enfin dans *helveticus* Tourn., la suture et le disque des élytres sont tachés de points noirs comme dans *globulus*, mais la forme est plus oblongue. — Lyon, Provence, Suisse.

*Nanophyes marmoratus* Goez. — Espèce des plus variables et des plus répandues. Dans le type (*Lythri* F.), les élytres sont noirs, avec deux bandes obliques pâles ; dans *salicariae* F., ils sont roux, avec la région scutellaire, la suture et les marges latérales noires ; chez *Epilobii* Chevr., le dessus du corps est presque entièrement roux ; enfin, dans *ruficollis* R., le corselet est roux et les élytres sont ferrugineux avec deux larges bandes obliques pâles, parfois réunies sur les côtés ou envahissant presque toute la surface, moins la région scutellaire. — Sur le *Lythrum salicaria*.

*Nanophyes fallax* R. — Très voisin de *marmoratus*, mais moins variable et évidemment plus court aux élytres, qui sont plus ou moins obtus et à pente plus verticale en arrière, avec les stries un peu moins profondes et un peu moins fortement ponctuées, etc. La couleur générale est plus pâle, la tête est noire, à rostre roux (*rufrostris* R.) ou rembruni (*brunneirostris* R.). Il doit se rapprocher de *gallicus* Red., mais les cuisses sont sans aucune trace d'épine. — Fréjus, St-Raphaël, Hyères.

*Nanophyes* (*Conimalia* Des Goz.) *Tamaricis* Gyl. — Très variable. Le *detritus* R. a la bande des élytres effacée ; le *rufulus* R. est d'une couleur aussi rouge que *rubricus*, au lieu que chez *signatus* R., la couleur est très pâle, avec la bande des élytres bien tranchée et presque noire. — France méridionale, sur le *Tamarix gallica*.

*Nanophyes pallidus* Ol. — Dans le type, les élytres ont chacun deux petits points noirs ; dans *unipunctatus* R., ils n'en ont qu'un seul ; dans *impunctatus* ils sont impondables. — Toute la France méridionale.

*Nanophyes stigmaticus* Ksw. — Peut bien être différent de *pallidus*, car la taille est moindre, le vertex toujours plus noir et la pubescence des élytres paraît moins serrée, etc. — Perpignan, Collioure.

*Nanophyes posticus* Gyl. — La taille est très variable, quelquefois les élytres sont sans tache. — Languedoc, Provence.

*Nanophyes 4-stigma* Aub. — La var. *rubens* Aub. est d'un rouge plus ou moins sanguin. — Cette.

*Nanophyes 4-virgata* Cost. — Les taches du corselet et des élytres font quelquefois défaut. — Corse.

*Nanophyes pallidulus* Gr. — La tache apicale est plus ou moins réduite et parfois nulle. — France méridionale. J'en possède un exemplaire d'Angleterre.

(A suivre)

## NOTICES CONCHYLOGIQUES

par A. Locard

## XXIV

DESCRIPTION DE QUELQUES HELIX NOUVEAUX  
POUR LA FAUNE FRANÇAISE

*Helix Niepcei*, nov. sp. — Coquille de grande taille, d'un galbe très déprimé, à peine un peu convexe en dessus, assez bombée en dessous; spire très peu haute, 5 à 6 tours presque plans, à croissance progressive; le dernier nettement subanguleux dans le haut à sa naissance et sur environ un cinquième de sa longueur beaucoup plus convexe dessous que dessus, s'ovalisant vers l'ouverture, et brusquement décline sur une faible longueur à l'extrémité; suture peu marquée; ombilic couvert par le développement du bord columellaire; ouverture extrêmement oblique, subarrondie-transverse, faiblement échancrée par l'avant-dernier tour; péristome interrompu, réfléchi dans le bas, épaissi et d'un lilas clair en dedans, à bords assez rapprochés, peu convergents, le collumellaire très court et bien réfléchi; test solide, légèrement luisant, subopaque, d'un blanc gris-jaunacé, avec 5 bandes étroites, brunes, interrompues, orné de stries assez accusées, irrégulières. — Hauteur 12; diamètre 27 millimètres.

Habitat : les environs de Nice, Briançonnet, Saint-Auban (Alpes-Maritimes).

Cette espèce est voisine de l'*H. Niciensis* qui vit dans la même région, mais en colonies distinctes; on la distinguera toujours facilement : à sa grande taille, à son galbe beaucoup plus déprimé; nos plus beaux échantillons de l'*H. Niciensis* mesurent 15 de haut pour 25 ou 26 de diamètre; à sa spire presque plane, très peu saillante; à ses tours bien moins convexes, non étagés; à son dernier tour nettement caréné à sa naissance, plus fortement et plus brusquement décline à son extrémité; à son ouverture plus arrondie, transverse, etc. M. le commandant Caziot nous a procuré tout récemment de bons échantillons bien caractérisés, recueillis par M. le Dr Guebard, à Saint-Auban.

*Helix subfruticum*, nov. sp. — Coquille assez petite, d'un galbe presque exactement sphérique, aussi haute que large; spire assez haute; 5 à 6 tours peu convexes; serrés, à croissance progressive, un peu lente, le dernier gros, bien arrondi, surtout au dessous, nettement décline, et sur une faible longueur à l'extrémité; suture peu profonde; ombilic très profond, médiocre en largeur, évasé au dernier tour, en partie masqué par le bord columellaire; ouverture oblique, un peu petite, bien arrondie, faiblement échancrée par l'avant-dernier tour; péristome interrompu, évasé, épaissi et blanc à l'intérieur, à bords un peu rapprochés, convexes, le columellaire réfléchi; test mince, assez solide, glabre, peu luisant, d'un jaune pâle monochrome, orné de stries peu apparentes, fines, subégales. — Hauteur et diamètre 11 à 13 millimètres.

Habitat : Isernore (Ain), Sassenage (Isère), Evian (Haute-Savoie).

Cette espèce, comme son nom et ses caractères le rappelle, appartient au groupe de l'*Helix fruticum*. Déjà par les soins de M. Bourguignat, plusieurs formes bien distinctes ont été démembrées de l'ancien type de Müller; nous n'hésitons pas, étant donnés les caractères si précis de notre nouveau type, à le séparer spécifiquement des autres espèces admises dans ce groupe.

Comparée à l'*H. fruticum*, notre espèce s'en distinguera; à son galbe si exactement sphérique, toujours

aussi haut que large, et que nous ne voyons chez aucune autre espèce de ce groupe; à ses tours supérieurs beaucoup moins convexes; à sa suture moins accusée; à son dernier tour plus exactement arrondi; à son ouverture plus petite et plus ronde; l'*H. LEMONIA* présente bien, lui aussi, un galbe globuleux, mais sa spire est haute et bien conique, ses tours bien convexes et nettement étagés, etc.

*Helix opinata*, nov. sp. — Coquille assez petite, d'un galbe subconique-globuleux, très bombé-conique en dessus, bien convexe en dessous; spire haute, conique-subtectiforme, 6 1/2 tours bien convexes, croissance lente, régulière, le dernier tour plus haut, à profil bien arrondi, fortement décline vers l'extrémité; sommet un peu saillant; suture bien marquée; région ombilicale un peu déprimée; ombilic très étroit, presque entièrement masqué par le bord columellaire; ouverture oblique, échancrée, un peu étroitement ovalaire-transverse; péristome réfléchi surtout au bord externe et dans le bas, bord columellaire très arqué; test un peu mince, assez solide, luisant, peu transparent, corné roux-rosé, orné de stries fines, effacées. — Hauteur 9 1/2; diamètre 13 millimètres.

Habitat : L'Aumusse, près Mâcon (Ain).

Cette nouvelle espèce doit prendre rang dans le groupe de l'*H. incarnata* à la suite de l'*H. Veprium*. On la distinguera de toutes les espèces de ce groupe : à son galbe plus particulièrement globuleux, surmonté d'une spire haute, avec un sommet pointu, et un profil hautement convexe-tectiforme; à ses tours bien convexes, serrés, étagés, séparés par une suture bien accusée; au profil de son dernier tour bien arrondi et dont la convexité inférieure précède une région méplane ou mieux concave accompagnant l'ombilic; à son ouverture plus petite, plus oblique et plus étroitement ovalaire, etc. Ajoutons que c'est une forme rare dont nous n'avons encore observé qu'un très petit nombre d'échantillons.

*Helix Falsani*, nov. sp. — Coquille de petite taille, d'un galbe conique-subglobuleux-déprimé, légèrement conique en dessus, convexe en dessous; spire relativement peu haute; 7 à 8 tours convexes, à croissance progressive, le dernier un peu plus gros, nettement subanguleux sur toute sa longueur, faiblement décline à l'extrémité, plus convexe dessous que dessus; suture médiocre; sommet très légèrement mamelonné; ombilic presque nul, masqué par le bord columellaire; ouverture un peu oblique, anguleuse en haut et en bas, fortement échancrée par l'avant-dernier tour; péristome discontinu, réfléchi, avec un bourrelet interne roux-clair, portant deux dents basales subégales, saillantes; bords convergents, très écartés; test solide, mince, un peu luisant, d'un corné fauve, avec deux bandes plus pâles, orné de stries longitudinales peu apparentes. — Hauteur 4 1/2 à 5; diamètre 6 1/2 à 7 millimètres.

Habitat : rare, régions montagneuses des Alpes, la Grande-Chartreuse (Isère).

Notre *Helix Falsani* appartient au groupe de l'*H. bidens* dont le type vit dans les mêmes régions; on distinguera notre nouvelle espèce : à sa taille plus petite; à son galbe bien plus surbaissé; à sa spire moins haute, moins conique; à ses tours moins convexes et bien moins étagés, à son dernier tour nettement caréné dans le haut et bien plus comprimé dans tout son ensemble, etc.

*Helix Avarica*, nov. sp. — Coquille de petite taille, d'un galbe subglobuleux, légèrement déprimé, convexe en dessus et bien bombé en dessous; spire assez haute; 4 1/2 à 5 tours assez convexes, à croissance lente et régulière, le dernier à peine plus grand, gros, très obtusément subanguleux à sa naissance et dans le

haut, un peu dilaté, arrondi et déclive à l'extrémité; suture bien accusée; sommet légèrement mamelonné; ombilic presque nul, masqué par le bord columellaire; ouverture oblique, arrondie, faiblement échancrée par l'avant-dernier tour; péristome interrompu, droit, avec un léger bourrelet interne; bords réunis par un mince callum, le columellaire très faiblement dilaté; test mince, assez solide, peu luisant, d'un corné jaunacé-roux, avec le péristome brun, orné de stries longitudinales très effacées. — Hauteur, 4; diamètre 6 millimètres.

Habitat : peu commun, environs de Bourges (Cher).

Cette forme représente la plus petite espèce du groupe de l'*H. carthusiana*, et en effet, il n'est à notre connaissance aucune variété, ni de l'*H. carthusiana*, ni même de l'*H. rufilabris* dont la taille soit aussi réduite; en outre, notre nouvelle espèce se distingue de ses congénères par son galbe relativement globuleux, tout en conservant sur le dernier tour, au moins vers sa naissance, les apparences d'une fausse carène extrêmement obtuse. Nous savons en outre qu'elle constitue dans la localité où elle a été recueillie des colonies très distinctes.

(A suivre.)

### Note supplémentaire au sujet du *Choragus aureo-lineatus*

D'après une lettre de M. Pic, cette espèce aurait été découverte à l'Edough par mon ami Bedel en 1885, et reprise au même endroit par M. Pic, l'an dernier. Dont acte.

Elz. ABEILLE DE PERRIN.

## LISTE DES COLÉOPTÈRES

### récoltés en Algérie en l'année 1892.

Je crois intéressant de faire connaître quelques unes de mes meilleures captures (localités nouvelles, espèces inconnues ou rares etc.) dans une première liste que je me réserve de compléter plus tard, après le classement entier de mes récoltes. Je dois laisser le mérite de la plupart des déterminations de cet article à l'obligeance et au savoir de nos collègues MM. Abeille de Perrin, R. P. Belon, J. Croissandeau, A. Fauvel, F. Guillebeau, E. Reitter que je remercie de leurs précieux concours de spécialistes; j'adresserai des remerciements déterminatifs tout particuliers à M. Bedel, si compétent pour la faune générale de notre colonie, à qui j'ai soumis bon nombre de mes petites bêtes dans tous les groupes.

*Calesoma* Olivieri, Dej. Biskra, Saâda.  
*Scarytes* v. *subcylindricus* Frm. Biskra, (F<sup>ue</sup> Chaude).  
*Chœnius holosericeus* v. *batnensis* Batna.  
 Tête d'un verdâtre très brillant, cuivreux, coloration élytrale moins foncièrement noire, un peu verdâtre.  
*Dromius crucifer* Luc. Biskra,  
*Singilis mauritanicus* L. Batna (sous écorces de cèdre).  
*Trichis maculata* Klug. Biskra, (F<sup>ue</sup> Chaude).  
*Trechus rufulus* Dej. Batna, El Kantara.  
*Laccobius obscuratus* ? Rey. l'Ougasse.  
*Limnobius coxalis* Guilb. n. sp. l'Ougasse.  
 — *Mauritii* Guilb. (An. Fr. 93) l'Ougasse.  
 — *Theryi* Guilb. l'Ougasse.

Espèce décrite sur un seul exemplaire (Rev. Caen 91, p. 324).

*Helophorus oxygonus* Bedel Batna.  
 — *brevipilis* Guilb. n. sp. El Kantara.  
 — *Pici* Guilb. (An. Fr. 93, Bul. XXXIV).  
 (Erreur St-Charles, vient de la Fontaine Chaude de Biskra).  
*Helophorus cognatus* Rey. Teniet.  
 — *pallidipennis* Muls. Biskra.  
 — *cincticollis* Guilb. n. sp. l'Ougasse.  
*Ochtebius trisulcatus* Rey. Biskra.  
 — *torrentium* ? var. El Kroubs.  
 — *lividipennis* Deip. l'Ougasse.  
 — *impressicollis* Lap. l'Ougasse.  
 — *punctatus* Steph. Les Lacs.  
 — *cuprescens* Guilb. n. sp. l'Ougasse.  
*Aleochara semirubra* Graëls. Saf-Saf.  
 (Champignons décomposés).  
*Myrmedonia rigida* Er. El Kantara.  
*Philonthus plagiatus* Fauvel Saâda.  
*Achenium depressum* var. Batna.  
*Lathrineum melanocephalum* ? var. Fauveli Batna.  
*Pseudopsis sulcata* Newm. Misserghin.  
*Desimia Ghiliani* Aubé. Les Salines.  
*Ctenistes Kiesenwetteri* Rag. Camp des chênes.  
*Ceutrophthalmus villosulus* Frm. El Kantara.  
 (sous une pierre avec des fourmis).  
*Faronus simpliciceps* Reit. n. sp. (Weiner juin 93).  
 Montagnes de Batna.  
*Tychus Pici* Crois. n. sp. Constantine.  
 — *armatus* Crois, n. sp. El Kroubs.  
 — *Koziorowitzi* Saulc. Robertville.  
*Bryaxis sardoa* Slc. Biskra.  
 — *carthagenica* S. Les Salines, St-Charles.  
 — *nigriventris* Sch. Batna.  
*Bythinus Croissandeaui* Pic (An. Fr. 92) Teniet.  
 — *Mauritii* Reit. n. sp. Saf-Saf, St-Charles.  
*Cephenium bicolor* Sc. Batna.  
*Tolyphus* v. *algericus* Guilb. St-Charles.  
*Olibrus* Bedeli Guilb. Saf-Saf, Batna.  
 — *Sierlini* Flach. El Kroubs.  
 — *castaneus* Baudi Bouira.  
*Corticaria obscura* Bris. Biskra.  
 — *illœsa* Batna, Biskra.  
*Funiculus dubius* Man. Biskra près Oued.  
*Melanophthalma fuscipennis* Man. St-Charles.  
*Heterocerus hamifer* ? Gené Saâda.  
*Julodis chrysesthes* Ch. Biskra.  
*Psiloptera composita* Pal. Saâda.  
*Acmodera affinis* Luc St-Denis du Sig.  
 — *mauritanica* Luc. Missegghin.  
 — *pulchra* Fab. Affreville.  
 — *Montilloti* Rif. Les Salines, Affreville.  
*Sphenoptera* v. *algerica* Ab. Biskra.  
*Anthaxia Martini* Bris. Teniet.  
 — *smaragdiformis* M. Misserghin.  
*Trachys reflexa* Gené Maison Carrée, Teniet.  
*Cardiophorus abdominalis* Aubé. Philippeville.  
 — *hæmatomus* Caud. l'Ougasse.  
*Agriotes marginipennis* Luc Maison Carrée.  
*Atalus cyaneus* Ros. Batna.  
 — *lusitanicus* Er. El Kantara.  
*Hœus humilis* Biskra.  
 — *affinis* Luc El Kroubs, Ain Touta.  
*Hyphebeus flavicollis* Er. Oran.  
*Charopus rotundatus* Er. Ain, M'lila.  
*Axinotarsus tristis* v. *risor* Ab. El Kantara.  
*Cyrtosus Marmottani* Peyr. Biskra.  
 — *meridionalis* Ab. Batna.  
 — *flavitaris* B. Batna.  
*Troglops capitatus* Er. Maison Carrée.  
 — *marginatus* Walt. El Kantara.  
*Coletes Ogieri* v. *unicolor* Ab. n. var. Les Salines.  
*Opilus dorsalis* Luc Batna (sous écorce de Cèdre).  
*Opetiopalpus defunctorum* Ain Touta.  
*Ptinus-Bruchus* Olivieri Pic Biskra.

Ptinus Theryi Pic. in lit.	St-Charles.
Ptinus femoralis Reit.	Philippeville.
P. (pseudoptinus) Martini Pic (An. Fr. 93),	Saf-Saf. St-Charles.
Dryophilus succinctus Ch.	Saf-Saf.
Ochina numidica Bedel	Saf-Saf.
Tentyria fossulata Bris. Philippeville (Plage Laudan).	Biskra.
Pimelia anomala Sénac	Biskra.
Palorus subdepressus Wol.	Biskra.
Anemia sardoa ? v. minuta Pic in lit.	Orléanville.
Xylophilus (amidorus) testaceipes Pic	Rélizane.
Anthicides, plusieurs nouveautés, (voir Revue du Bourbonnais Oct. Nov. 92).	
Diaphorocera chrysophasis Frm.	Biskra.
Abeillei Bedel	Les Salines.
Sitones bituberculatus Mots.	Saâda.
Rhynchytes semicyaneus Bedel	Philippeville.
Cleonus heros Ch.	Biskra.
Othiorynchus Martini Faust.	Ain Touta.
Troglyrynchus Henoni Frm.	El Kroubs.
Dycotrichus cupulifer Bris.	Biskra.
Barytychius avulsus Faust.	El Kroubs.
Mononychus superciliosus Bl.	Maison Carrée.
Ceuthorynchus splendidus Bris.	Oran.
— consputus	Maison Carrée.
— Tournieri Tourn.	Oran.
Stenopterus præustus v. flavipes Pic	St-Denis Sig.
Hispa Coroli Lepr.	St-Charles
Cryptocephalus acupictus Raf.	Biskra.
— ymnioastri Bedel	Biskra.
Pachybrachis Cocquereli Rey	Philippeville.
Lycoperdina penicillata Mars.	Teniet.
Lithophilus cribratellus Frm.	Biskra.
Semiadalia 11-notata Sch.	Batna.
Coccinella lyncea Oliv.	Batna.
Amblycara biskrensis nov. sp. (décrit par Fairmaire, An. F. 93, Bul. CXLVII).	

à la base de la corne, celle-ci étant large, assez dentelée, les antennes sont modérément longues, testacées, rarement rembrunies, un peu épaissies à l'extrémité, la ponctuation élytrale est bien marquée, écartée.

Long. 2 1/2 à 3 2/3 mill. Le Caire, Ramlé, etc.

Une dizaine d'exemplaires des collections Chobaut et Pic.

M. Pic

## NOTES DE BOTANIQUE<sup>(1)</sup>

Par M. le Dr A. Magnin.

V

### XLVI. — Potamogeton nitens Weber.

J'ai trouvé cette rare espèce, le 15 juillet dernier, dans le lac de Joux et le lac Brenet qui lui fait suite, (Jura vaudois); elle y est très abondante; c'est probablement cette plante qui y a été indiquée sous le nom de *P. Zižii*, avec laquelle elle a quelques rapports de ressemblance; craignant d'avoir commis cette confusion, j'ai vérifié toutes les localités où j'avais constaté le *P. Zižii* (2), et je puis affirmer que c'est bien cette espèce qui existe dans les lacs des Rousses, de Malpas et de Rémoray; mais dans le lac de St-Point, où je suis retourné le 13 juillet, c'est encore le *P. nitens*!

Ces deux espèces sont du reste assez polymorphes; elles sont probablement des hybrides, — le *P. Zižii*, des *P. lucens* et *gramineus*, — le *P. nitens*, de *P. perfoliatus* et *gramineus*?

(A suivre).

(1) Voy. l'Echange, Nos 85, 94, 97 et 103.

(2) Voy. l'Echange, N° 97.

### Description d'une espèce nouvelle

*Lathrimum atrocephalum* ? v. Fauveli. — Oblong, à peine convexe, d'un testacé peu brillant avec la tête obscurcie. Antennes atteignant la base du prothorax, testacées et rembrunies à l'extrémité. Tête petite, brillante, bien impressionnée de chaque côté, en avant. Ponctuation générale forte et espacée. Prothorax un peu moins large que les élytres, bien plus large que long, à côtés un peu tranchants, à peine arrondis, angles antérieurs obtus, arrondis, postérieurs droits. Ecusson triangulaire, à ponctuation forte, abdomen à peine ponctué. Long. 3 mill. Montagnes de Batna.

Parait différer d'*atrocephalum*, race française, au moins par la coloration plus claire, la forme un peu moins convexe, le prothorax moins arrondi, tranchant, etc.

### Rectification

C'est à tort que j'ai nommé d'Egypte dans le N° de Juin 93 le *Notoxus syriacus*, les *Notoxus*, déterminés ainsi dans la collection Leprieur appartiennent à une race très voisine que plusieurs entomologistes m'ont conseillé de décrire, cette race du groupe des *syriacus*, *numidicus*, *rubetorum*, se distinguera de ces espèces par une longue pubescence dressée sur le corps, je l'appellerai *Aristidis*.

*N. Aristidis* est un peu variable de coloration, sa couleur foncière est d'un noir un peu brillant, quelque fois rougeâtre, les deux bandes jaunes élytrales sont ordinairement peu étendues, formant deux taches par la suture souvent noire, les pattes sont plus ou moins testacées avec les cuisses quelquefois obscurcies, le prothorax est bien globuleux avec une petite dépression

### LA CHASSE AUX COLÉOPTÈRES

en voyage.

Quelque chose de bien simple quand on le sait, et qui cependant ne laisse pas d'embarrasser souvent, c'est la façon de préparer ses chasses en voyages. De nombreux procédés, tous meilleurs les uns que les autres, sont conseillés; ainsi les uns mettent simplement leurs insectes tués et desséchés dans des cylindres de papier où ils sont maintenus par un petit tampon de coton glissé aux deux extrémités, d'autres les laissent dans de petits tubes cyanurés, des troisièmes les conservent dans des boîtes avec un peu de sciure de bois.

Quelques conseils ou renseignements au sujet de la dernière méthode, la meilleure à mon avis, me semblent devoir être donnés. Si l'on peut varier à l'infini les formes de ses boîtes ou flacons de chasse, il est des obligations nécessaires à remplir, comme le choix de la sciure de bois. La sciure de bois employée ne doit être que de la sciure de bois blanc (peuplier, tremble, etc.), mais jamais celle d'aucun arbre résineux, car celle-ci ne peut se nettoyer complètement et englué de résine les petits insectes. Cette sciure ne doit être ni trop grosse, ni trop fine; à cet effet, il faut la cribler deux fois avec deux cribles à mailles différentes, afin de rejeter la trop grossière comme aussi la trop fine, et l'employer ensuite très sèche après avoir été auparavant bouillie et écumée comme un pot au feu; cette opération est nécessaire, elle purifie la sciure d'une foule de

substances étrangères plus ou moins salissantes. Je recommande de partir en voyage avec une petite provision de sciure préparée, de crainte d'en manquer en route, car il en faut pas mal de sciure, si l'on veut bien faire; celle des flacons de chasse devra être changée souvent; les gros insectes la salissant en dégorgeant avant de périr, il faudra la renouveler tous les deux ou quatre jours au moins. La sciure que l'on met avec les insectes secs, pour les conserver en boîte, ne doit jamais être celle déjà employée dans le flacon de chasse, mais de la sciure propre gardée dans un petit sac, je recommande le petit sac pour la commodité du transport. Il est bon d'étendre les insectes sur un papier quelque temps, pour les faire bien sécher avant de les mettre en boîte. Faire bien attention, pour éviter les ballotements, de bien remplir les boîtes.

Une chose très importante, c'est d'avoir bien soin de diviser ses chasses par localités avec une petite étiquette de provenance, date etc. à chaque chasse, pour que, le voyage terminé, la préparation ne donne aucune inexactitude biographique; on compte quelquefois sur sa mémoire, les souvenirs sont précis d'abord, mais si on attend un peu avant de préparer ses récoltes, ils s'obscurcissent, se mêlent, s'embrouillent et de grosses erreurs de localités peuvent en résulter. On ne se figure pas combien la séparation des insectes est délicate. Un spécialiste s'étonne un jour de la capture d'une espèce de son groupe d'étude dans une localité nouvelle, extraordinaire; vous avez séparé vos chasses

méticuleusement chaque fois, il n'y a donc aucun doute, vous affirmez la capture, lui toujours demeure incrédule, tous deux vous avez raison de douter ou d'affirmer; le petit insecte, objet des pourparlers, est resté au fond du flacon un peu humide, collé à celui-ci ou accroché au tampon de coton que vous avez mis pour maintenir le cyanure de potassium, et d'une chasse, le chasseur l'a transporté dans une autre sans s'en apercevoir; ces voyages *in extremis* imprévus sont encore fréquents, il faut s'en méfier beaucoup.

Les boîtes que l'on emploiera pour plus de commodité, seront petites et contenues pour la facilité du transport dans une petite caisse de bois: on peut employer des boîtes d'allumettes de sûreté ou des boîtes analogues, de différentes dimensions, suivant l'importance des chasses ou la taille des insectes récoltés.

Il est bon de mettre un peu de naphthaline dans chaque boîte pour éviter toute destruction. Dans les pays chauds, les parasites se montrent avec une rapidité extraordinaire, contre laquelle on ne saurait prendre trop de précaution. Quelques gros insectes comme les *Tenebrionides*, *Timarcha* etc. ne se conservent pas dans la sciure, il faut les mettre dans l'alcool et avoir bien soin d'être toujours muni, au moins, de deux bocaux ou gros flacons, l'un où l'on tuera les insectes, l'autre seulement destiné à les conserver, après qu'ils auront bien dégorgé dans le premier.

F. D.

## SYNOPSIS

### DES ESPÈCES CONNUES DU GENRE MYCTERUS D'EUROPE ET DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

Par F. GUILLEBEAU

- 1<sup>a</sup> Rostre deux fois aussi long que le reste de la tête; yeux échancrés, articles des antennes allongés.

Oblong, couvert d'une pubescence écailleuse jaune, sillons du rostre naissant entre les yeux et se prolongeant jusque vers la bouche en se rapprochant. ♂ deuxième segment ventral avec un bouton au milieu, couvert d'une pubescence jaune, serrée. ♀ abdomen simple. Long. 5-10 mill., Europe méridionale.

*curculionoides* Illiger.

- 1<sup>b</sup> Rostre pas plus long ou un peu plus long que le reste de la tête; yeux entiers; articles des antennes plus courts; sillons interantennaires non prolongés sur le rostre.

- 2<sup>a</sup> Bord marginal des élytres relevé en gouttière, plus largement vers le sommet; téguments recouverts d'une pubescence grisâtre, fine, peu serrée et laissant voir la ponctuation; segment anal échancré ou sinué sur les côtés, prolongé et relevé contre les élytres au sommet.

Antennes testacées, les deux ou trois premiers articles quelquefois noirâtres. D'un noir brillant, tibias et tarsi assez souvent testacés; ponctuation du corselet distincte et serrée, celle des élytres moins

serrée, régulière, bien apparente, les intervalles lisses. Long. 4-9 mill., Europe méridionale, Algérie.

*umbellatorum* Fab.

2<sup>b</sup> Bord marginal des élytres non relevé en gouttière ; segment anal arrondi au sommet et sur les côtés, ponctuation du corselet plus fine.

3<sup>a</sup> Noir, palpes maxillaires, bouche, antennes, tibiae et tarses testacés. Téguments recouverts d'une pubescence grisâtre assez serrée qui laisse la ponctuation à découvert, cette ponctuation régulière, assez serrée et assez forte. ♂ ? une bosse sur la première moitié du premier segment ventral. ♀ ? segment anal subsinué au sommet et dilaté sur les côtés Long. 6 mill., Turquie.

*tibialis* Küster.

3<sup>b</sup> Téguments recouverts par une pubescence écailleuse épaisse qui voile complètement la ponctuation.

Noir ; sommet des antennes et palpes noirâtres ; tibiae plus ou moins, tarses entièrement testacés. Elytres à ponctuation inégale, forte et écartée. ♂ ? avec une bosse sur la première moitié du premier segment ventral ♀ ? segment anal arrondi au sommet. Long. 4-8 mill., Espagne, Sicile, Egypte, Algérie.

*pulverulentus* Küster.

Quelques exemplaires plus grands (8-10 mill.), présentent une différence dans le segment anal de la ♀ qui est subtronqué et bispinué au sommet avec les côtés dilatés. Espagne, Egypte.

v. *subtruncatus* Guilb.

## EXCURSIONS GÉOLOGIQUES AUX ENVIRONS DE LYON

RÉDIGÉES PAR LES ÉLÈVES DU LABORATOIRE DE GÉOLOGIE  
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

SOUS LA DIRECTION

de M. **Ch. DEPÉRET**

Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.

### II

#### Le Plateau Lyonnais, de Craponne à Mornant.

Entre Craponne et Grézieux-la-Varenne, la section de Mornant se détache de la ligne de Lyon à Vaugneray et, par sa direction N.-S., permet de compléter les renseignements fournis par le précédent itinéraire, dirigé E.-O., sur la constitution géologique du Plateau Lyonnais.

Aux environs de la bifurcation se trouve la limite des Gneiss à Cordiérite et des Gneiss granulitiques. On voit effectivement affleurer cette dernière roche sous le viaduc du ruisseau d'Yzeron, tandis qu'à 100 mètres

en aval, le ruisseau longe un escarpement de Gneiss à Cordiérite exploité pour l'empierrement des routes.

La ligne du chemin de fer reste dans le voisinage de la limite de ces deux formations cristallophylliennes jusqu'au delà de Brindas. L'observation des diverses tranchées dénote la présence de nombreux filons d'Orthophyres et de Porphyrites micacées, de toute épaisseur. Le plus important de ceux-ci (puissance 15<sup>m</sup>) est au delà de Brindas, au lieu dit les Joannas. On constate également que le Gneiss de ces tranchées est déjà assez fortement granulitisé. Enfin, la surface de cette région montre de fréquents lambeaux, ordinairement peu épais, de ce dépôt de transport désigné plus haut sous le nom d'Alluvions lyonnaises.

A partir du ruisseau précédant la station de Messimy et jusqu'à celle de Soucieu-en-Jarrêt, on coupe un dyke important de Granite à grands cristaux. Celui-ci, entre Brindas et Messimy, émet dans la direction du Nord un rameau remarquable par la proportion d'Amphibole et la grandeur des lamelles de Mica noir qu'on y observe. Ce Granite à Amphibole avait reçu de Fournet le nom de *Vaugnérite*, du nom du village de Vaugneray sur le territoire duquel le savant professeur en avait étudié de nombreux affleurements. Les études ultérieures ont montré que ce n'était pas une roche distincte, mais une simple variété du Granite, entre lesquels on trouve tous les intermédiaires.

Le meilleur gisement de ce Granite à Amphibole est entre Brindas et Messimy, au nord du hameau de la Roche, de part et d'autre du ruisseau de Messimy. Sur la rive droite, une ancienne exploitation, peu importante il est vrai, entame une variété intermédiaire au Granite normal et au Granite à Amphibole.

De nombreux filonnets d'Orthophyres et de Porphyrites traversent le dyke de Granite à grands cristaux.

A Soucieu-en-Jarrêt peut s'observer une formation des plus curieuses, bien visible dans la tranchée ouverte entre la station et le viaduc du Furon. Ce sont des Schistes gris foncé, satinés, que le contact du Granite a granitisés, de manière à leur donner l'aspect du Gneiss. Par place, l'influence du contact a été telle que de grands cristaux d'Orthose ont pu se développer dans ces Schistes. M. Michel-Lévy les rapporte à l'étage précambrien.

De Soucieu à Mornant s'étend une large bande de Gneiss feuilletés, granitisés ou granulitisés suivant les points, parfois très riches en petits grenats, comme dans la tranchée précédant la station de Saint-Laurent-d'Agny. Des filons de Granulite et de Porphyrite traversent ces Gneiss.

Un caractère intéressant dans la région de Mornant, est fourni par la présence d'une bande de 1500 mètres environ de largeur, dirigée au N.-O., constituée par une alternance d'assises de Gneiss et d'Amphibolite (Gneiss amphibolique) passant à la Pyroxénite. M. Michel-Lévy a étudié et suivi cette bande sur une longueur de plus de 20 kilomètres, de Taluyers à Saint-Christo et au delà. Un bon gisement de cette Amphibolite est coupé par la ligne de Mornant sur la rive droite du ruisseau du Jonan.

Au N.-O. de Saint-Laurent-d'Agny, le monticule portant la vieille cha-

pelle de Saint-Vincent-d'Agy offre un gisement tout particulier d'Amphibolite à grands cristaux, très différente d'aspect de l'Amphibolite de Mornant. La roche de Saint-Vincent présente au contraire plus d'un rapprochement avec l'Amphibolite du pigeonier de Francheville (*Oligoclasite* de Fournet).

A l'ouest du monticule de Saint-Vincent-d'Agy en est un autre plus élevé, formé en majeure partie par les tranches redressées jusqu'à la verticale, d'un Micaschiste à Mica noir composant une épaisse assise interstratifiée dans le Gneiss.

Les deux itinéraires qui viennent d'être exposés, permettent l'étude facile de la composition du grand pli anticlinal du Lyonnais (Plateau Lyonnais et chaîne d'Yzeron). Le centre de la voûte est constitué par le Gneiss à Cordiérite recouvert successivement, dans la direction du N.-O., par des Gneiss feuilletés et par des Gneiss granulitiques avec Amphibolite, par des Micaschistes chloriteux et amphiboliques formant le fond du synclinal de la vallée de la Brévenne. Dans la direction S.-E., on trouve successivement, au dessus du Gneiss à Cordiérite, roche la plus ancienne de la région, des Gneiss feuilletés avec Gneiss granulitiques, Leptynites grenatifères et Micaschistes à Mica noir, des Amphibolites et Pyroxénites auxquelles succèdent des Gneiss feuilletés, puis des Micaschistes sériciteux se relevant contre le massif du Pilat, pour former le fond du synclinal de la vallée du Gier.

(A suivre).

## COMPTES-RENDUS DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 25 AVRIL 1893

PRÉSIDENTE DE M. DEBAT

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France; XXXIX, Session d'Algérie, 2<sup>e</sup> partie. — Journal de Botanique, dirigé par M. Morot; VII, 8. — Revue des Sciences naturelles de l'Ouest; II, 4. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France; III, 1. — Revue savoisiennne; XXXIV, 1, 2. — Bulletin de la Société d'horticulture et de botanique du Havre; 3, 4. — Annalen des K. K. naturhistorischen Hofmuseums, Wien; VII, 3, 4. — Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen; XII, 3. — Malpighia; VII, 1, 2.

### COMMUNICATIONS

M. CARDONA présente une *Pézise* qui s'est développée considérablement dans son jardin qu'elle envahit presque complètement malgré la sécheresse.

M. MICHAUD pense que c'est le *Peziza ochracea*.

M. LE D<sup>r</sup> BLANC fait passer des graines qui lui ont été envoyées dans une caisse de coquilles; elles sont très dures et ont la forme de petites billes sphériques. M. Beauvisage a reconnu qu'elles étaient des graines

de *Guilandina Bonduc*, arbre de la famille des Papilionacées, tribu des Césalpiniées.

M. N. ROUX distribue l'*Astragalus bayonnensis* qui lui a été envoyé par un de ses correspondants.

M. VIVIAND-MOREL rend compte de l'excursion qui a été faite par quelques-uns des membres de la Société sur les balmes qui bordent le Rhône entre Anthon et Villette-d'Anthon (Isère).

Le but principal de cette excursion était la récolte du *Daphne cneorum*, autrefois abondant sur ce territoire, mais qui s'y raréfie de plus en plus, parce que les gens du pays plantent cette espèce dans leurs jardins, ou l'arrachent pour la vendre. On peut s'attendre à la voir disparaître complètement dans un avenir prochain.

Cette station du *Daphne cneorum* est déjà anciennement connue, car on la trouve signalée en 1671 dans l'*Histoire des Plantes d'Europe*, ouvrage quelquefois appelé *Petit Bauhin* : « on trouve cette plante proche la rivière d'In (Ain) au village de Saint-Mury (Maurice de Gourdan. »

Dans son *Histoire des Plantes d'Europe*, Gilibert répète la mention de cette localité du *Daphne cneorum* et ajoute : « Un herboriste qui connaissait la station de cet arbrisseau en amenait des pleins bateaux à Lyon, assurant qu'il allait au loin la chercher dans les Alpes. Nos amateurs de jardins anglais ont été pendant plusieurs années dupes d'un paysan dauphinois qui leur apportait comme arbre des Alpes le *Prunus mahaleb*, si commun dans toutes nos haies. »

M. LE D<sup>r</sup> SAINT-LAGER saisit cette occasion pour expliquer une assertion émise par lui dans le *Catalogue de la Flore du bassin du Rhône* : il a dit que le *Daphne cneorum* a été amené entre Anthon et Villette par les eaux du Rhône. En réalité, les graines de cette plante ont été apportées dans le Rhône par la rivière d'Ain, mais non par le Fier, non plus que par l'Arve. En effet, le *Daphne cneorum* n'existe nulle part dans la Haute-Savoie, ni dans la vallée supérieure du Rhône en Valais. Il manque aussi dans les Alpes des cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Grisons et, en un mot, dans toute la partie centrale et orientale de la Suisse. Cependant, il existe dans les montagnes du Tessin, Piémont, Lombardie, Tirol, Salzburg, Styrie, Carinthie, Autriche, Hongrie, Croatie, Transylvanie et jusque dans la Russie-Moyenne.

En France, on suit son extension depuis les Alpes-Maritimes, à travers les Basses-Alpes, le Dauphiné, le Jura français et helvétique. De la chaîne jurassique, il a envoyé quelques colonies dans la Lorraine et la Côte-d'Or. — Il est rare dans le centre de la France, dans la Lozère et la Haute Loire. — Il est assez commun dans les Pyrénées centrales et occidentales, d'où il remonte à travers les Landes et la Gironde, jusque dans la Charente-Inférieure.

Enfin, des Pyrénées, il s'est étendu dans quelques parties des montagnes du Nord de l'Espagne.

La distribution inégale de cette plante est un exemple qu'il est utile de joindre à plusieurs autres similaires, afin de mettre en garde les botanistes contre les prétentions ambitieuses de ceux qui essaient de soumettre à des lois fixes la répartition géographique des espèces végétales.

## SÉANCE DU 9 MAI 1893

## PRÉSIDENTE DE M. DEBAT

## La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France; XXXIX; Comptes rendus des Séances, 6. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus; 271. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot; VII, 9. — Journal de la Société nationale d'Horticulture de France; XV, 3. — Revue scientifique du Bourbonnais; VI, 5. — Revue scientifique du Limousin; I, 4. — Annales de la Société royale malacologique de Belgique; XXXI.

## ADMISSIONS

Est reçu membre titulaire de la Société M. J. BACHELARD, fabricant de soieries, 12, quai Saint-Clair, présenté par MM. N. Roux et D<sup>r</sup> Blanc.

## COMMUNICATIONS

M. BOULLU présente de nombreux échantillons des espèces et formes de Centaurées du groupe *Jacea* et montre les différences qui existent entre elles.

On sait que les plantes de ce groupe se distinguent des autres Centaurées par l'absence d'aigrettes sur les achènes. On peut les ramener à trois types principaux : *jacea*, *amara* et *nigrescens*. Dans les deux premiers, les écailles involucreales sont bordées d'un appendice plus ou moins déchiré ou frangé, tandis que dans le troisième, l'appendice est pectiné-cilié à cils brièvement plumeux.

Dans le type *jacea*, plus encore que dans les autres, la forme des feuilles est très variable; celles-ci sont tantôt largement, tantôt étroitement lancéolées, entières, sinuées ou pinnatifides. Dans la région granitique du Lyonnais, Beaujolais, Forez, Vivarais, on trouve une forme de *Jacea* remarquable par l'étroitesse de ses feuilles; c'est celle que Boreau avait nommée *C. Duboisii*; elle a des tiges plus rameuses et plus grêles que la Jacée commune, des capitules plus petits à floraison tardive, et dont les écailles involucreales sont aplaties et brunes.

Une autre forme plus rare a les écailles de l'involucre en forme de capuchon; elle a été appelée par Reichenbach *C. cuculligera*.

Une troisième forme, dite *C. amara* L., a des feuilles étroites, blanchâtres aranéuses, de saveur amère, des écailles involucreales à appendices larges, scarieux, blanchâtres et concaves.

Enfin, on observe quelquefois des Jacées qui ont les fleurs toutes pareilles, sans fleurs extérieures rayonnantes (*C. tubulosa* Chabert).

Le type *nigrescens* se diversifie de quatre manières : 1<sup>o</sup> *C. pratensis* Thuillier, forme robuste à feuilles largement lancéolées, à écailles involucreales larges, munies d'un appendice bordé de longs cils d'un brun foncé; 2<sup>o</sup> *C. serotina* Boreau, ayant une tige plus grêle, des feuilles étroitement lancéolées-dentées, les supérieures linéaires, des écailles involucreales bordées de cils très pâles; 3<sup>o</sup> *C. microptilon* Godron, qui diffère de la précédente par l'appendice des écailles extérieures recourbées en dehors; 4<sup>o</sup> *C. transalpina* Schleicher, remarquable par les appendices des écailles qui sont petits, espacés, triangulaires. Cette

plante, très commune dans le nord de l'Italie, n'a été jusqu'à ce jour trouvée en France que dans la Haute-Maurienne, où MM. Chabert et Saint-Lager ont constaté sa présence.

Dans une séance antérieure, M. N. Roux a énuméré et décrit les diverses espèces et formes des Centaurées du groupe *Cyanus*. Aux observations de notre Collègue, M. Boullu ajoute quelques remarques sur le polymorphisme de *Centaurea intermedia* Cariot. Il a constaté que, sur les coteaux du Garon à Chaponost, cette plante se présente sous trois états : 1° feuilles radicales ondulées, larges, feuilles caulinaires semi-décourrentes, fortement dentées ; 2° feuilles larges, complètement décourrentes, comme dans *C. montana* ; 3° feuilles étroites et entières, comme dans *C. lugdunensis*.

M. N. Roux dit qu'il a eu occasion, en 1892, d'observer dans la forêt de la Jarjate, près de Lus-la-Croix-Haute (Drôme) une forme naine de Jacée que, treize années auparavant, MM. Perroud et Saint-Lager avaient remarquée dans la même station et qu'ils avaient appelée *Centaurea jacea* var. *nana* (Ann. Soc. botan. Lyon, VIII, 1879, p. 52). Elle n'a que 2 à 3 centimètres de hauteur et reste confinée dans l'intérieur de la forêt, tandis que la Jacée qui croit aux alentours de celle-ci dans les parties découvertes du pays, se présente avec les dimensions ordinaires. Bien qu'il y ait lieu de supposer que cet état de nanisme a été produit à l'origine par les conditions défavorables de l'habitat, on peut néanmoins admettre que sa permanence dans le même lieu dépend en partie de la longue impulsion héréditaire qui a contribué à fixer le caractère acquis d'abord sous l'influence du milieu extérieur. N'est-ce pas d'ailleurs par l'effet successif de ces deux actions que se sont produites la plupart des races ? Sans sortir du genre *Centaurea*, on peut citer comme exemples *C. alpestris* et *C. nigra* que M. Saint-Lager considère comme des races humbles de *C. scabiosa* et de *C. nemoralis* (Flore de Cariot, p. 430 et 426). La même relation existe suivant notre Collègue, entre *Serratula monticola* et *S. tinctoria*, entre *Solidago alpestris* et *S. virgaurea* ainsi qu'entre plusieurs autres plantes très voisines les unes des autres. Il serait fort intéressant de rechercher jusqu'à quel point, au moyen d'une culture prolongée, on pourrait remonter le courant de l'hérédité et ramener les races de cette sorte au type dont elles sont vraisemblablement dérivées.

M. BEAUVISAGE ayant vu dernièrement à Décines un Mûrier blanc à floraison manifestement dièque et ayant voulu savoir quel est, suivant les auteurs, le rapport de fréquence entre la diécie et la monécie de cet arbre, fut fort surpris de constater que dans un grand nombre d'ouvrages, il est dit que le Mûrier a des fleurs monèques en chatons unisexuels. C'est, en effet, ce qu'on lit dans la *Flore Française*, par Lamarck et de Candolle (III, 320) ; la *Flore des environs de Paris*, par Cosson et Germain de Saint-Pierre (574), la *Flore du Centre*, par Boreau (575) ; la *Flore de France*, par Grenier et Godron (III, 112) ; la *Flore Française*, par Gillet et Magne (437) ; dans la plupart des Flores régionales ou départementales, ainsi que dans un grand nombre de Flores des autres pays de l'Europe, comme, par exemple, *Flora von Tirol*, par Haussmann (773) ; *Flora von Wien*, par Neilreich (166) ; *Flora*

*hispanica*, par Willkomm et Lange (I, 250), et enfin dans le *Genera plantarum* d'Endlicher (I, 278).

Il y a lieu de croire que les susdits auteurs, ainsi que tous les floristes qui ont répété de confiance la même assertion, ont été entraînés par l'exemple de Linné, lequel n'avait pas hésité à ranger le genre *Morus* dans la *Monœcia*, bien qu'il sût que Pontedera, Læfving, Kæmpfer, et d'autres botanistes avaient vu des Mûriers dièques, quoiqu'il n'ignorât pas que le Mûrier à papier (*Broussonnetia papyrifera*) et le Mûrier tinctorial (*Maclura tinctoria*) sont presque toujours dièques.

On sait aussi que, par suite de la tendance systématique de son esprit, Linné avait mis dans la *Monœcia* le genre *Urtica*, alors qu'il savait pertinemment que l'Ortie la plus commune est ordinairement dièque.

Cependant, d'autres auteurs estimant qu'aucun système dans lequel une partie de la vérité est dissimulée ne saurait subsister, ont franchement déclaré que le mûrier est tantôt monèque, tantôt dièque. Parmi ces auteurs, on peut citer A.-L. de Jussieu (*Genera plantarum*, 402), Villars, *Hist. pl. Dauphiné*, III, 787; Desfontaines, *Arbres et Arbrisseaux*, II, 415; Bertoloni, *Flora italica*, X, 177; Ach. Richard, *Hist. nat. méd.*, I, 556; Seringe, *Descr. Muriers*, 193; Spach, *Hist. nat. végétaux*, XI, 39; Bureau, *Prodromus*, XVII, 237; Baillon, *Hist. pl.*, VI, 141, 190; Bentham et Hooker, *Genera plant.*, III, 364; Parlatore, *Flora italiana*, IV, 362.

Toutefois en ce qui concerne la fréquence relative de la monécie et de la diécie, les susdits auteurs ne sont point d'accord, tandis que A. L. de Jussieu et Parlatore disent que la monécie est plus commune que la diécie, Seringe, Spach et Ach. Richard assurent, au contraire, que celle-ci est plus fréquente. Seringe, qui, de tous les auteurs précités, semble avoir le mieux étudié l'inflorescence des Mûriers, s'exprime ainsi : « On dit que le Mûrier a ordinairement les fleurs mâles sur un arbre et les fleurs femelles sur un autre, mais il n'en est pas toujours ainsi. J'ai eu occasion de voir sur le même arbre des épis de fleurs à étamines, et des épis de fleurs à carpelles. Cela varie même à tel point qu'une année, un arbre a des fleurs anthérées en nombre prédominant, tandis que, l'année suivante, les fleurs carpellées sont plus nombreuses. Enfin, quelquefois on trouve réunies sur le même épi, des fleurs anthérées et des fleurs carpellées ».

Comme on le voit, la question de fréquence relative de la monécie et de la diécie florales du Mûrier reste indécise et ne pourra être définitivement résolue que par une statistique comprenant un grand nombre d'observations faites en plusieurs pays. Quoi qu'il en soit à cet égard, les botanistes sont prévenus qu'ils devront tenir pour inexacte par insuffisance l'assertion des auteurs qui se bornent à dire que le Mûrier a des fleurs monèques en chatons unisexuels. La vérité est que ceux-ci sont quelquefois androgynes et, en outre, que souvent le Mûrier présente une floraison incontestablement dièque. Tant pis pour les classifications faites systématiquement à l'emporte-pièce !

(A suivre).